



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2015**

À une séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 4 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

**ÉTUDE :**

---

**7. SERVICE D'URBANISME**

- a. PIIA affichage – 324, rue Laurier
- b. CPTAQ – lot 3 383 112
- c. CPTAQ – lot 3 383 510
- d. CPTAQ – lot 5 068 950
- e. Adoption du 1<sup>er</sup> projet de règlement n° 743-2015
- f. Demande à la MRC de Lotbinière pour une modification au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)
- g. Inscription au congrès de la COMBEQ

**8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

- a. Octroi de contrat pour la céramique pour le centre multifonctionnel
- b. Subvention au club de patinage artistique de Ste-Croix
- c. Subvention aux Scouts du 127<sup>e</sup> groupe Agapogil
- d. Appui à l'École secondaire Beurivage

**9. SERVICE DES INCENDIES**

- a. Vente du camion autopompe KME 1991

**10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- a. Demande au MTQ pour une rétrocession de terrain
- b. Avis de motion règlement numéro 744-2015

**11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**

- a. Appui financier au Gala JeunExcellence Lotbinière

**12. ADMINISTRATION**

- a. Adoption des politiques en matière de santé et sécurité du travail et d'assignation temporaire, du Groupe ACCIsst inc.



- b. Adoption de la politique de la famille et des aînés et son plan d'action
- c. Attribution de nouveaux noms de rues
- d. Envoi des comptes de taxes et factures impayés à la MRC de Lotbinière
- e. Cocktail dinatoire des produits du terroir de Lotbinière
- f. Appui au projet de l'Oasis de Lotbinière
- g. Autorisation pour appel d'offres – vidange des boues aux bassins d'épuration
- h. Autorisation pour appel d'offres – forage, alésage et test de pompage d'un puits

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a. ...

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16420-01-2015  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16421-01-2015  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Décembre**

Bernard Ouellet	2 497.68 \$
Léopold Rousseau	908.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	908.24 \$
Jonathan Moreau	908.24 \$
André Sévigny	908.24 \$
Julie Rousseau	908.24 \$
Alexandre D'Amour	908.24 \$
Martine Couture	5 997.69 \$
Cathy Bergeron	5 118.03 \$
Martin Miller	1 923.25 \$
Renault Lepage	5 651.96 \$
Dany Lamontagne	4 576.86 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>31 214.91 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>49 800.25 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>7 886.68 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>4 772.23 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>7 629.22 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour décembre 2014 :</b>	<b>101 303.29 \$</b>



## Comptes payés - Décembre

Construction Maurice Bilodeau	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Société d'horticulture	Subvention pour achats de dossards	500.00 \$
Fabrique St-Apollinaire	Achat de cartes pour concert-bénéfice	56.00 \$
Superpass	Essence et diesel	6 365.64 \$
Yvon Blais, Caroline Leroux	Remb. de taxes payées en trop	469.12 \$
Hugo Boutin	Remb. de taxes payées en trop	547.18 \$
Carl Demers	Remb. de taxes payées en trop	583.85 \$
Gestion Hélène et J-Paul Moreau	Remb. de taxes payées en trop	893.07 \$
Jean-Paul Moreau	Remb. de taxes payées en trop	155.82 \$
9117-0654 Québec inc.	Remb. de taxes payées en trop	831.96 \$
Claude Bergeron	Remb. de taxes payées en trop	1 235.52 \$
Yvon Laroche	Remb. de taxes payées en trop	287.01 \$
Simon Martineau	Remb. de taxes payées en trop	511.29 \$
Denise Moreau	Remb. de taxes payées en trop	142.95 \$
Laurent Moreau	Remb. de taxes payées en trop	203.80 \$
Gestion R.D. (2003) inc.	Remb. de taxes payées en trop	562.15 \$
Gestion R.D. (2003) inc.	Remb. de taxes payées en trop	591.37 \$
Gestion R.D. (2003) inc.	Remb. de taxes payées en trop	476.17 \$
Gestion R.D. (2003) inc.	Remb. de taxes payées en trop	541.94 \$
Constructions OMNI MJD inc.	Remb. dépôt certificats de localisation	400.00 \$
Habitations Bô-Model Itée	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Maxi Métal inc.	Achat camion autopompe citerne	448 176.00 \$
Gaz Métro	Gaz-caserne	304.05 \$
9281-4375 Québec inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Société de l'ass. automobile	Immatriculation pompe-citerne 2014	235.95 \$
Meyranie Cayer	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	9 868.94 \$
Poste Canada	Apollinairois - commerces	29.18 \$
Constructions de la Chaudière	Remb. dépôt certificats de localisation	1 400.00 \$
Coop fédérée	Propane et huile à chauffage	3 010.35 \$
Annie Gagnon	Travaux de comptabilité	405.00 \$
Guillaume Tremblay	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Essor assurances	Ass. auto. et équip. entrepreneur roulant	12 812.10 \$
Maison des Jeunes	Subvention - novembre	1 402.19 \$
Interfas	Assurances collectives - décembre	8 252.88 \$
Info Page	Téléavertisseurs	259.50 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de décembre 2014 :</b>		<b>502 510.98 \$</b>

## Comptes à Payer - Décembre

Académie paramédicale Québec	Formation secouriste	355.27 \$
Groupe ACCIsst	Cotisation CSST	3 175.15 \$
Acklands Graincer inc.	Outillage garage	438.64 \$
Les Agences Robert Janvier Itée	Centre multifonctionnel	70 452.54 \$
Alain Laviolette	Consultant assurances pour 2015	1 700.00 \$
Aqua Zach inc.	Pièces réservoir des Lilas	239.09 \$
Aréo-Feu	Pile au lithium	353.73 \$
Ass. des Professionnels à l'Outillage	Cotisation 2015	105.00 \$
Ass. québécoise d'urbanisme	Adhésion annuelle 2015	557.63 \$
Ass. québécoise du loisir municipal	Cotisation 2015	400.48 \$
Ass. des chefs en sécurité incendie	Cotisation 2015	272.49 \$
Atelier Genytech inc.	Torquage de roue	55.64 \$
Avant-Garde sécurité	Plan devis pour caméras centre multi.	747.34 \$
Batteries Pro MG	Piles et batterie d'urgence	366.32 \$
Samuel Bergeron	Surveillance du gymnase	248.40 \$
Béton Laurier inc.	Location perceuse, béton, hrs de pelle	2 058.64 \$
Bétoxy inc.	Centre multifonctionnel	33 982.01 \$
Biolab	Analyses d'eau potable	202.59 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Bionest	Entretien tertiaire avec désinfection UV	259.85 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Pièces	326.79 \$
Brassardburo	Papeterie	422.30 \$
CANAC	Centre multi. et câble chauffant	1 636.99 \$
Geneviève Caron-Crofton	Remb. cours annulé	36.00 \$
Carquest	Huile et pièces	223.97 \$
Casse-Croûte Lizon enr.	Repas - formation pompiers	90.80 \$
Cégep de Chicoutimi	Programme Officier d'opération	405.58 \$
Centre-Femmes de Lotbinière	Inscriptions femmes remarquables	30.00 \$
Centre de Filetage M.R. inc.	Ancrage	198.30 \$
CGER	Location de novembre	7 731.88 \$
Chem Action inc.	Vanne d'injection	283.99 \$
CPA les Dorisseaux	Subvention	100.00 \$
Coffrage Réal Bergeron	Centre multifonctionnel	10 570.75 \$
Les Compteurs Lecomte Itée	Compteurs d'eau	518.81 \$
Compresseur S.D. inc.	Filtre à air - étangs	332.86 \$
Conciergerie Rive-sud	Ménage salle communautaire	649.97 \$
Constructo Se@o	Appels d'offres - centre multi.	494.32 \$
La Coop Seigneurie	Centre multifonctionnel	125.07 \$
COMBEQ	Adhésions et inscription congrès	1 407.95 \$
Côté Fleury inc.	Poignée de porte	74.66 \$
CSSS Alphonse-Desjardins	Vaccin hépatite A	65.00 \$
Croix-Rouge canadienne	Entente Services aux sinistrés 2015	818.70 \$
Marcel Croteau	Ménage - Hôtel de Ville et Francoeur	860.01 \$
Daharpro construction inc.	Centre multifonctionnel	271 842.64 \$
Dan Roy	Plan et devis de l'autopompe 2014	2 066.00 \$
Demix Béton	Centre multifonctionnel	26 246.42 \$
Deschênes & fils Itée	Fil pour compteur d'eau	268.07 \$
Dilicontracto inc.	Ouverture du site d'enfouissement	183.96 \$
Distribution Brunet inc.	Joint d'étanchéité	13.80 \$
École nationale des pompiers	Examen pratique	94.00 \$
École des Quatre-Vents	Utilisation du gymnase	2 163.00 \$
Eddy Fugère inc.	Centre multifonctionnel	1 621.14 \$
Les Enseignes Pala	Lettrage dans portes de véhicules	247.20 \$
Entreposage St-Apollinaire	Location d'entrepôt	287.44 \$
Envir'eau puits inc.	Honoraires professionnels	5 972.61 \$
Équipement de Bureau Portneuf	Table de conférence	1 486.60 \$
EIRS Alarme	Contournement temporaire - réservoir	3 307.91 \$
Équipements & outillages LAV	Propane et chaufferette centre	22 986.00 \$
ESSOR	Assurances 2015	84 855.41 \$
Eugène Allard	Savon mousse	165.05 \$
Excavations Tourigny inc.	Centre multifonctionnel	111 902.46 \$
Excavations Ste-Croix inc.	Nivelage patinoire	869.21 \$
Exova	Analyses d'eau	447.83 \$
Les Fabrications TJD inc.	2 roues pour chenille du VTT	58.96 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Déneigement stationnements	5 106.13 \$
Ferrailleur Profer	Centre multifonctionnel	7 909.82 \$
Le feuillet paroissial	Renouvel. annonce publicitaire	149.46 \$
Fleuriste St-Agapit enr.	Plante pour décès	91.35 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutations	128.00 \$
Annie Gagnon	Travaux de comptabilité	457.50 \$
Les Gicleurs Québécois inc.	Centre multifonctionnel	30 318.91 \$
Good Years	Pneus d'hiver	976.28 \$
Groupe Archambault inc.	Livres pour bibliothèque	1 750.05 \$
Groupe Sani-Tech	Centre multifonctionnel	862.31 \$
Jacques Fortier Ornamental enr.	Travaux sur plaque pour enseigne	411.10 \$
Louise Jobidon	L'heure du conte - bibliothèque	100.00 \$
John Meunier	Chlore	1 355.85 \$
Jolicoeur Lacasse avocats	Honoraires - services professionnels	3 979.18 \$
Léopold Delisle inc.	Déneigement - secteur urbain	34 354.52 \$
Lévio Transport inc.	Location roulotte pour patineurs	862.31 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Librairie Renaud-Bray	Livre pour bibliothèque	8.39 \$
Linde	Gants et produits chimiques	1 186.20 \$
Location LPL inc.	Location marteau démolition	74.73 \$
Location & Service C.S.	Centre multifonctionnel	850.81 \$
Lou-Tec industriel	Centre multifonctionnel	2 633.26 \$
Maçonnerie Savoie et associés inc.	Centre multifonctionnel	63 566.23 \$
Marché Veilleux	Budget 2015	24.60 \$
Martin & Lévesque inc.	Vêtements pour pompiers	138.66 \$
Matériaux Bomat inc.	Centre multifonctionnel	163.55 \$
Mécaniques Ducro inc.	Centre multifonctionnel	54 341.54 \$
Médias Transcontinental	Envoies dans Publi-Sac	639.62 \$
Mercier Expert inc.	Courroie pour souffleur à neige	40.23 \$
Mini-Moteurs R.G.	Scie à chaîne	1 807.39 \$
Modu-Loc	Centre multifonctionnel	546.13 \$
MRC de Lotbinière	Équilibrage rôle d'évalu. et frais cours eau	63 655.33 \$
Multimétal	Centre multifonctionnel	275.94 \$
Municipalité de Laurier-Station	Ajustement et quote-part récupération	5 638.78 \$
Municipalité de St-Agapit	Location testeur à boyaux et centre de formation	2 685.00 \$
Municipalité de St-Antoine	Entraide pompiers	719.80 \$
National Vacuum	Pomper sous fondation et déboucher conduit	1 636.68 \$
Nordik Sports	Réparation pompe portative	264.38 \$
Normand Côté électricien inc.	Travaux électriques	3 206.02 \$
PARKA	Centre multi. et signalisation	8 071.25 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Certificat de piquetage	1 149.75 \$
Paysagiste 2000 inc.	Hrs de machinerie, sable et déneigement	55 067.28 \$
Performance C2	Cours conditionnement physique	19 059.62 \$
Petite caisse bibliothèque	Renflouement petite caisse	91.42 \$
Pierre Boily Électrique inc.	Centre multifonctionnel	58 910.72 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	1 362.18 \$
Plania inc.	Assistance technique	126.47 \$
Groupe Polyalto	Réservoir Lilas, traitement aqueduc et tablettes	1 196.38 \$
Atlantis pompe Ste-Foy	Pièces réservoir Lilas	22.87 \$
PG Solutions	Contrat d'entretien et soutien applications	20 701.26 \$
Porte de garage SM	Ajustement porte caserne	74.73 \$
Produits industriels J-Paul Côté	Produits pour traitement d'eau	1 030.18 \$
Protection incendie PC	Inspections, recharge et joints toriques	318.02 \$
Québec municipal	Adhésion annuelle 2015	862.31 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	902.57 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Centre multifonctionnel	2 765.82 \$
Radiateurs ACME inc.	Réservoir réusiné pour zamboni	1 402.14 \$
Radiateurs Lamontagne inc.	Hose de chaufferette	21.34 \$
Réal Huot inc.	Compteurs d'eau et pièces	4 191.27 \$
Réfrigération Noël inc.	Centre multifonctionnel	86 508.22 \$
Réseau Biblio	Carte d'abonné plastifiée	125.21 \$
Ronam constructions inc.	Centre multifonctionnel	63 523.96 \$
Roulement Techno inc.	Entretien pépinière et bâtiment	127.12 \$
Sani Bleu	Centre multifonctionnel	386.32 \$
Services Frimas inc.	Chauffage - Entraide et Francoeur	2 359.87 \$
Shalwin inc.	Centre multifonctionnel	34 941.25 \$
Étienne Sigier	Frais de déplacement pompier	575.78 \$
SNC-Lavalin inc.	Surveillance de chantier et ass. technique	1 560.44 \$
SOCAN	Adhésion annuelle 2015	212.78 \$
SOS Technologies	Formation annuelle appareil d'oxygène	482.33 \$
Soudure G.R. enr.	Rép. soudure et pièce aluminium	42.54 \$
SSQ Société d'assurance inc.	Ass. générales et bénévoles biblio.	1 269.85 \$
Structure SBL inc.	Centre multifonctionnel	5 949.95 \$



Toitures Aubé inc.	Centre multifonctionnel	134 520.75 \$
Tourisme Lotbinière	Partenaires de base pour 2015	160.97 \$
Service de Transport adapté Lobicar	Renouvel. transport adapté 2015	11 734.70 \$
Voltec	Entretien réseau d'éclairage	1 603.92 \$
Wilson & Lafleur inc.	Abonnement annuel Code Civil	69.83 \$
Wolseley	Pièces	123.02 \$
Wolters Kluwer	Actualité juridique municipale 2015	562.80 \$
Wurth	Gants et nettoyant pour freins	137.63 \$
Xérox	Photocopieurs	2 586.87 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de décembre 2014 :</b>		<b>1 500 270.95 \$</b>

16422-01-2015  
point no 7a

**PIIA AFFICHAGE – 324, RUE LAURIER**

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 5 030 816 situé au 324, rue Laurier dans la zone 104I;

ATTENDU QU'une résolution du Conseil numéro 16350-11-2014 a été adoptée le 3 novembre 2014 afin de permettre l'installation d'enseignes murales sur le bâtiment principal;

ATTENDU QUE la résolution numéro 16350-11-2014 précisait que l'installation des enseignes était autorisée conditionnellement à ce que les enseignes sur le mur avant du bâtiment soient installées à la même hauteur;

ATTENDU QUE le demandeur a fait installer les enseignes murales à la verticale sur le mur avant du bâtiment;

ATTENDU QUE le demandeur croyait respecter la décision du Conseil municipal étant donné que les enseignes étaient alignées, et selon lui, ce résultat rend l'affichage plus visible;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les enseignes murales soient installées sur le mur avant du bâtiment comme il a été prévu dans la résolution numéro 16350-11-2014, soit à la même hauteur et horizontalement.

Adopté à l'unanimité

16423-01-2015  
point no 7b

**CPTAQ – LOT 3 383 112**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 3 383 112 dans la zone 17 A situé au 656, rang St-Lazare;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande afin de procéder à l'exploitation d'une sablière d'une superficie approximative de 20 000 m<sup>2</sup>, ainsi que l'utilisation d'un chemin d'accès existant;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le demandeur désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;



ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

---

16424-01-2015  
point no 7c

**CPTAQ – LOT 3 383 510**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 3 383 510 dans la zone 12 A situé en bordure du chemin Bourret;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande afin de procéder à l'exploitation d'une sablière d'une superficie approximative de 15 000 m<sup>2</sup>, ainsi que l'utilisation d'un chemin d'accès;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le demandeur désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

---

16425-01-2015  
point no 7d

**CPTAQ – LOT 5 068 950**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 5 068 950 dans la zone 24 A situé au 37, rang Gaspé;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles mais à l'intérieur d'un îlot déstructuré à vocation résidentielle;

ATTENDU QUE la requérante a fait une demande afin d'aménager une clinique de massothérapie/orthothérapie d'environ 40 mètres carrés au sous-sol dans sa résidence unifamiliale;

ATTENDU QUE la demanderesse désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De recommander à la CPTAQ d'accepter cette demande d'autorisation, et ce, pour les motifs ci-après exposés :

L'usage demandé n'aura aucun impact pour l'utilisation du lot à des fins agricoles;

La demande ne pose aucune contrainte concernant les usages agricoles voisins quant aux normes de distances séparatrices prévues à notre règlement de zonage;



Il existe des endroits appropriés pour un tel usage dans le périmètre urbain mais la requérante désire opérer ce service dans sa résidence;

L'emplacement visé par la demande se situe dans un îlot déstructuré identifié au schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière;

L'usage demandé ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et l'ajout de ce service apportera des retombées pour la Municipalité par des taxes.

Adopté à l'unanimité

---

16426-01-2015  
point no 7e

### **ADOPTION DU 1<sup>ER</sup> PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 743-2015**

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement numéro 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de la part de promoteurs afin d'agrandir la zone 133R à même la zone 135R;

ATTENDU QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le n<sup>o</sup> 743-2015 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16427-01-2015  
point no 7f

### **DEMANDE À LA MRC DE LOTBINIÈRE POUR UNE MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ (SADR)**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour l'exploitation d'une sablière à l'extrémité ouest du périmètre urbain, sur le lot 4 177 096;

ATTENDU QUE l'usage visé n'est pas autorisé dans le périmètre urbain en vertu de la réglementation d'urbanisme municipale et régionale;

ATTENDU QUE l'exploitant a fait une demande de modification réglementaire à la Municipalité et que les élus sont d'accord à modifier la réglementation municipale afin d'autoriser les carrières et les sablières à certains endroits dans le périmètre urbain;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire demande à la MRC de Lotbinière de modifier son schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) afin de permettre les carrières et les sablières dans le périmètre urbain.

Adopté à l'unanimité

---





16428-01-2015  
point no 7g

### INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ

ATTENDU QUE le congrès de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra les 16, 17 et 18 avril 2015 au Fairmont Le Manoir Richelieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser Cathy Bergeron, directrice générale adjointe, à participer à ce congrès de la COMBEQ pour un montant de 550 \$ plus taxes.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget prévu, soit autorisée pour combler les frais de déplacement et d'hébergement.

Adopté à l'unanimité

---

16429-01-2015  
point no 8a

### OCTROI DE CONTRAT POUR LA CÉRAMIQUE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la céramique pour le centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Nadeau et fils CTN inc.	138 654 \$
Les Céramiques Bonamigo inc.	162 525 \$
Tapico Québec inc.	197 500 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la soumission de Nadeau et fils CTN inc. pour la somme de 138 654 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

---

16430-01-2015  
point no 8b

### SUBVENTION AU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande écrite de la part du Club de patinage artistique Ste-Croix sollicitant une subvention pour les patineurs et patineuses de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention pour les clubs de patinage artistique à raison de 100 \$ par enfant;

ATTENDU QU'il y a 2 enfants de Saint-Apollinaire qui sont inscrits;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder au Club de patinage artistique Ste-Croix, une subvention de 200 \$ pour les participants.

Adopté à l'unanimité

---



16431-01-2015  
point no 8c

### **SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127<sup>E</sup> GROUPE AGAPOGIL**

ATTENDU QUE le 127<sup>e</sup> Groupe Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 43 jeunes inscrits cette année, 23 sont résidents de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement, la somme de 1150 \$ pour les 23 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

---

16432-01-2015  
point no 8d

### **APPUI À L'ÉCOLE SECONDAIRE BEAURIVAGE**

ATTENDU QUE l'école secondaire Beaurivage a la chance de faire partie des 100 écoles secondaires du Québec qui participeront à cet événement unique qu'est le Grand défi Pierre Lavoie;

ATTENDU QUE 36 à 40 coureurs seront retenus pour participer à cet événement les 9 et 10 mai 2015,

ATTENDU QUE cet événement amène plusieurs dépenses telles que le transport, l'inscription, les repas, les collations et autres;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire accorde un montant de 100 \$ pour les élèves de l'École Secondaire Beaurivage qui participeront au Grand Défi Pierre Lavoie les 9 et 10 mai prochains.

Adopté à l'unanimité

---

16433-01-2015  
point no 9a

### **VENTE DU CAMION AUTOPOMPE KME 1991**

ATTENDU QUE la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion autopompe-citerne en 2014 pour le service de sécurité incendie;

ATTENDU QU'une offre d'achat a été reçue pour le camion autopompe KME 1991 de la part du Campus Notre-Dame-de-Foy, département de l'école de pompiers;

ATTENDU QUE plusieurs équipements reliés à ce même camion autopompe ne seront plus réutilisables pour le SSI;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De vendre au Campus Notre-Dame-De-Foy pour le département de l'école de pompiers :

- 1- Le camion autopompe KME 1991 Renegade au montant de 5000 \$ plus les taxes applicables.
- 2- Les équipements énumérés dans la liste suivante pour un montant de 1500 \$ taxes comprises
  - 2 Gaffes de 10'
  - 3 Tuyaux d'aspiration (6")
  - 1 Tuyau semi-rigide de dévidoir avec lance.
  - 1 Crépine de fond (6")
  - 1 Échelle à crochet de 16'
  - 1 Échelle à coulisse deux sections de 30'
  - 1 Valve ¼ de tour de 6"
  - 1 Robinet valve à piston de 6" avec valve de pression.



Le Conseil autorise le maire, Bernard Ouellet ou le maire suppléant, Jonathan Moreau et la directrice générale, Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le transfert du véhicule au bureau de la SAAQ.

Adopté à l'unanimité

---

16434-01-2015  
point no 10a

### **DEMANDE AU MTQ POUR UNE RÉTROCESSION DE TERRAIN**

ATTENDU QUE la Municipalité planifie l'installation d'une enseigne numérique au coin de la Route 273 et de la rue Principale;

ATTENDU QUE le site retenu est un terrain appartenant au Ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu la permission de voirie afin de démarrer le dossier pour implanter l'enseigne dans l'emprise du MTQ;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait préparer, par Paul Grimard, arpenteur-géomètre, une description technique du terrain qui recevra l'enseigne;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De demander au MTQ de rétrocéder à la Municipalité de Saint-Apollinaire une partie de terrain d'une superficie de 188,6 m<sup>2</sup> à même le lot 3 384 506 du cadastre du Québec, tel qu'identifiée dans la description technique préparée par Paul Grimard, arpenteur-géomètre en date du 8 décembre 2014.

Le Conseil autorise le maire, Bernard Ouellet ou le maire suppléant, Jonathan Moreau et la directrice générale, Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, les documents relatifs à cette rétrocession.

Adopté à l'unanimité

---

16435-01-2015  
point no 10b

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 744-2015**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement portant le n° 744-2015 ayant pour effet de décréter l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC de Lotbinière sur la branche 4 de la rivière Bourret et sur une section de la rivière Aulneuse dans le secteur du domaine de la Chute.

---

16436-01-2015  
point no 11a

### **APPUI FINANCIER AU GALA JEUNEXCELLENCE LOTINIÈRE**

ATTENDU QUE le Carrefour Jeunesse-emploi Lotbinière prépare la cinquième édition du Gala JeunExcellence Lotbinière qui aura lieu le vendredi 29 mai 2015 au Complexe des Seigneuries;

ATTENDU QUE ce gala veut honorer des jeunes adultes de 16 à 35 ans qui performant dans un domaine particulier;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder un montant de 100 \$ au Carrefour jeunesse-emploi Lotbinière pour le financement du Gala JeunExcellence Lotbinière 2015.

Adopté à l'unanimité

---



16437-01-2015  
point no 12a

**ADOPTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET D'ASSIGNATION TEMPORAIRES, DU GROUPE ACCISST INC.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire considère que la santé et la sécurité de ses employés sont importantes;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le Programme de prévention Santé, Sécurité et Qualité au travail du Groupe ACCIsst;

ATTENDU QUE le groupe ACCIsst s'engage à prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et l'intégrité physique de nos travailleurs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la direction de la Municipalité de St-Apollinaire adopte et signe la politique en matière de santé et sécurité du travail, ainsi que la politique d'assignation temporaire du Groupe ACCIsst inc., tel que mentionné dans le Programme de prévention.

Adopté à l'unanimité.

16438-01-2015  
point no 12b

**ADOPTION DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS ET DE LA FAMILLE ET SON PLAN D'ACTION**

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer aux aînés et aux familles un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT l'intégration, par la municipalité de St-Apollinaire de la démarche « Municipalité Amie Des Aînés » (MADA);

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'élaborer une Politique des aînés et de la famille;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Apollinaire s'est dotée, par résolution n° 15983-10-2013, le 2 octobre 2013, d'un comité MADA-Famille afin de réaliser la politique familiale ainsi que son plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à veiller à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique;

ATTENDU la présentation et le dépôt de la politique des aînés et de la famille et du plan d'action au conseil, ci-joint :

La politique des aînés et de la famille comprend son propre logo, la définition de la famille, les valeurs, la mission, les objectifs généraux ainsi qu'un plan d'action qui traite des 6 axes d'intervention et enjeux suivants :

<b>Axe d'intervention</b>	<b>Enjeux</b>
<i>Aménagement du territoire et urbanisme</i>	<i>Développer le déplacement à vélo et à pied de façon sécuritaire tout en respectant l'environnement.</i>
<i>Habitation</i>	<i>La rétention des personnes âgées dans la municipalité.</i>
<i>Mobilité et transport</i>	<i>Le transport en commun et adapté, le covoiturage ainsi que les services de transport bénévole sont méconnus. De plus, notre milieu n'est pas toujours adapté aux gens à mobilité réduite.</i>
<i>Sécurité</i>	<i>Les citoyens désirent avoir davantage de services de santé et se sentir en sécurité.</i>
<i>Vie communautaire, loisirs et culture</i>	<i>Accroître les services de loisirs, de culture et de vie communautaire.</i>
<i>Information et communication</i>	<i>Difficulté à joindre la population.</i>

ATTENDU QUE le comité MADA-Famille fera le lancement officiel de cette politique en février 2015 afin de permettre à la population d'en prendre connaissance et de transmettre les copies de celle-ci.

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de St-Apollinaire accepte le logo de la politique, la définition de la famille, les valeurs, la mission, les objectifs généraux ainsi que le portrait du milieu tel que proposé par le comité famille et ainsi adopte la politique des aînés et de la famille ainsi que son plan d'action.

Que la Responsable des Questions Aînés-Famille (RQAF), Julie Rousseau, en collaboration avec le conseiller, Alexandre D'Amour, ainsi que le responsable des Loisirs, Dany Lamontagne, établisse un protocole de suivi pour l'application du plan d'action de la politique des aînés et de la famille.

De transmettre une copie de la présente résolution, ainsi que la politique des aînés et de la famille incluant le plan d'action, à la MRC avant la fin janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

16439-01-2015  
point no 12c

### **ATTRIBUTION DE NOMS DE RUES**

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q. c.c-47.1) permet aux municipalités d'attribuer des noms à des voies de circulation;

ATTENDU QU'un plan d'aménagement d'ensemble du secteur sud-ouest a été approuvé par la Municipalité en 2003;

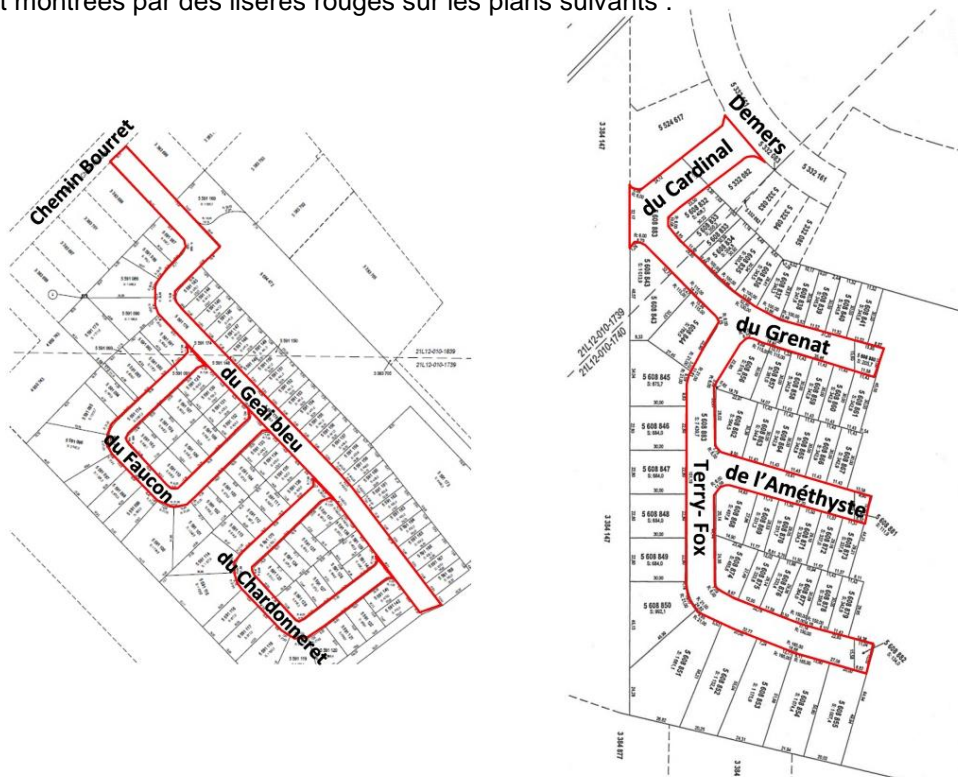
ATTENDU QU'UN plan d'aménagement d'ensemble du secteur de la rue des Trembles a été approuvé par la Municipalité le 6 octobre 2014;

ATTENDU QUE Gestion R.D. (2003) inc. procède à l'ouverture de nouvelles rues au sud de la rue Demers;

ATTENDU QUE les rues de la phase I du projet « le Jardin des Geais Bleus » doivent être nommées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

- De nommer les nouvelles rues projetées identifiées par les lots 5 591 174, 5 591 175, 5 591 176, par une partie du lot 5 332 161, ainsi que par les lots 5 608 880, 5 608 881, 5 608 882 et 5 200 833 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière et montrées par des lisérés rouges sur les plans suivants :



Adopté à l'unanimité.



16440-01-2015  
point no 12d

### **ENVOI DES COMPTES DE TAXES ET FACTURES IMPAYÉS À LA MRC DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE les dossiers de vente pour non-paiement de taxes doivent être envoyés à la MRC de Lotbinière avant le 15 mars de chaque année selon les paramètres habituels;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire envoie à la MRC de Lotbinière tous les dossiers des contribuables dont les taxes et factures de l'année 2013 et autres années antérieures n'ont pas été payées à ce jour.

Adopté à l'unanimité

---

16441-01-2015  
point no 12e

### **COCKTAIL DINATOIRE DES PRODUITS DU TERROIR DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE le 11 février prochain se tiendra la 7<sup>e</sup> édition du cocktail d'înatore des produits du terroir de Lotbinière à la salle communautaire de Saint-Apollinaire sous la présidence d'honneur de M. Dominique Brown;

ATTENDU QUE les profits de cette activité-bénéfice seront remis à la Fondation Philippe Boucher pour venir en aide aux jeunes handicapés, aux jeunes dans le besoin et aux organismes qui soutiennent ces jeunes de notre région;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De contribuer à cette activité en faisant l'achat de 4 cartes, au coût de 125 \$ chacune, pour un total de 500 \$.

Adopté à l'unanimité.

---

16442-01-2015  
point no 12f

### **APPUI AU PROJET DE L'OASIS DE LOTBINIÈRE**

ATTENDU QUE L'Oasis de Lotbinière est un organisme communautaire alternatif en santé mentale rejoignant les gens de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE cet organisme souhaite procéder à la construction d'un nouveau bâtiment pour subvenir aux besoins grandissants de sa clientèle;

ATTENDU QUE l'Oasis sollicite l'appui de la Municipalité de Saint-Apollinaire dans ses démarches de financement, notamment au niveau du pacte rural;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire confirme son appui au projet de l'Oasis de Lotbinière dans le cadre de ses démarches et demandes de financement.

Adopté à l'unanimité.

---

16443-01-2015  
point no 12g

### **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – VIDANGE DES BOUES AUX BASSINS D'ÉPURATION**

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire la vidange des boues aux bassins d'épuration;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour effectuer ces travaux;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, en ce qui a trait à la vidange des boues aux bassins d'épuration.

Adopté à l'unanimité.

---

16444-01-2015  
point no 12h

**AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES – FORAGE, ALÉSAGE ET TEST DE  
POMPAGE D'UN PUIITS**

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire un forage, alésage et test de pompage d'un puits;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour effectuer ces travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres sur invitation en ce qui a trait au forage, alésage et test de pompage d'un puits.

Adopté à l'unanimité.

---

16445-01-2015  
point no 16

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 12 janvier 2015 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

16446-01-2015  
point no 17

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 12 janvier 2015, à 20 h 24.

Adopté à l'unanimité

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 2 février 2015*

---